

DOSSIER DE DEMANDE D'ENREGISTREMENT

Juillet 2022

SCCV RECY 2022

Parc industriel de Cités en Champagne
51 520 RECY
51 520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Evaluation des incidences du
projet au titre de la réglementation
Natura 2000



19 Bis avenue Léon Gambetta
92120 Montrouge

T+33 1 46 94 80 64

www.b27.fr
contact@b27.fr

SOMMAIRE

1	INTRODUCTION	4
2	DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000	6
3	DESCRIPTION DU SECTEUR D'IMPLANTATION	8
4	ANALYSE DE L'INCIDENCE DU PROJET SCCV RECY 2022 SUR LES SITES NATURA 2000	9
4.1	Le terrain de la SCCV RECY 2022.....	9
4.2	Analyse de l'incidence sur les sites Natura 2000	9
5	CONCLUSION	12

1 INTRODUCTION

L'inventaire des zones de protections réglementaires des sites naturels a montré que le terrain d'assiette du projet de la SCCV RECY 2022 objet du présent dossier n'est situé dans aucun périmètre réglementaire de type Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) et dans aucun périmètre NATURA 2000.

Il existe trois zones NATURA 2000 situées dans un rayon de 20 km autour du site :

- NATURA 2000 FR2100286 - Directive Habitats «Marais d'Athis-Cherville», située à 12 km au Nord-est du site
- NATURA 2000 n° FR2100312 – Directive Habitats «Massif forestier de la Montagne de Reims (versant sud) et étangs associés» située à 16 km au Nord du site
- NATURA 2000 n° FR2100258- Directive Habitats « Savart du camp militaire de Mourmelon » à 19 km au Nord du site

La carte ci-après présente la géolocalisation de ces différentes zones NATURA 2000 dans un rayon de 20 kilomètres autour du site SCCV RECY 2022 :



Figure 1 : Localisation du site et des zones Natura 2000 autour du site (source : Géoportail)

2 DESCRIPTION DES SITES NATURA 2000

- Le site FR2100286 « Marais d'Athis Cherville ».

D'une superficie de 42 hectares, le site est situé le long du ruisseau de la Tranchée sur la commune d'Athis. Il s'agit d'une formation typique de marais de la Champagne crayeuse dans laquelle tous les stades évolutifs de la tourbière plate alcaline y sont représentés.

Le marais d'Athis Cherville correspond à une tourbière plate alcaline. Il possède des formations typiques : tourbière active, molinaies alcalines atlantiques, stade terminal du Cladion mariscus, roselières, pelouses à Brome et à Festuca dans les parties les plus sèches.

On compte 8 habitats naturels inscrits à la directive « habitats » dont 3 jugés prioritaires. Le marais représente donc un site d'intérêt écologique majeur. L'embroussaillage par les arbustes, la colonisation par l'avancée des boisements dont le Solidage du Canada (plante envahissante) sont les principales menaces qui pèsent sur ces habitats. Elles sont d'autant plus importantes que les surfaces de ces différents milieux sont faibles et que la dynamique naturelle est rapide du fait de la nature des sols. L'objectif principal est donc la restauration et l'entretien des habitats naturels ouverts de marais et des sécherons « pelouses de petites surfaces ».

- Le site FR2100312 « Massif forestier de la Montagne de Reims (versant sud) et étangs associés ».

Le massif forestier de la Montagne de Reims, versant Sud, est un vaste ensemble forestier comprenant divers types de boisements : forêts acidiphiles, forêts neutrophiles, hêtraies thermophiles et ourlets associés. Ce dernier type, localisé aux versants Sud (adret), constitue l'élément le plus remarquable par la présence d'espèces rares et souvent protégées nationalement et régionalement. Les forêts et étangs possèdent une flore très diversifiée avec de nombreuses espèces d'Amphibiens, de Reptiles, d'Oiseaux et de Mammifères. Les carrières souterraines d'Avenay-Val-d'Or constituent un important réseau de galeries. Elles étaient exploitées autrefois pour le calcaire. C'est actuellement un site d'hivernage d'une importante colonie de Chiroptères dont six espèces rares et vulnérables. Il s'agit du deuxième site d'hivernage du département de la Marne. Présence également du karst de la Montagne de Reims avec notamment la rivière souterraine de Trépail.

- Le site FR2100258 « Savart du camp militaire de Mourmelon ».

Le camp militaire de Mourmelon est l'un des quatre grands camps militaires de la Champagne crayeuse, il constitue un vaste ensemble semi-naturel isolé au milieu des grandes cultures (céréales, luzerne et betteraves sucrières) de la Champagne crayeuse. Depuis la fin de la première guerre mondiale, la végétation y a évolué assez librement ; ce qui confère à cette zone son originalité.

Le Savart du camp militaire de Mourmelon est un des derniers savarts de la région. Il se caractérise par des pelouses steppiques sèches sur sols très pauvres ponctuées d'arbustes et de buissons et dont l'existence à ce jour a été assurée par l'existence des camps militaires. On peut distinguer 3 types de milieux au sein de la ZSC : - Les pelouses sèches sur calcaire (les savarts) : ces pelouses rases semi-ouvertes hébergent des espèces végétales rares et/ou protégées comme le lin français, deux espèces d'orobanche et une vingtaine d'espèces d'orchidées représentant la quasi-totalité des espèces d'orchidées de pelouses présentes en Champagne crayeuse. - Les formations à Genévrier sur landes ou pelouses calcaires : elles

forment une communauté arbustive pionnière particulière issue de l'évolution des pelouses calcicoles - Les boisements issus de plantations ou de semis naturels : constitués de pins sylvestres et de pins noirs, ils constituent le premier stade forestier d'évolution des pelouses, avec les fruticées naturelles et possèdent une flore riche rassemblant diverses espèces des pelouses avec des espèces liées à la présence des pins ainsi que d'autres issues des forêts feuillues. En lisière de ces boisements, des ourlets d'un grand intérêt patrimonial hébergent de grandes populations d'orchidées notamment. Par endroits, la tempête de décembre 1999 a permis soit de rajeunir le milieu par un retour à la fruticée, soit au contraire d'accélérer le passage aux premiers faciès de la hêtraie calcicole, avec le retour de semis de hêtre et d'érables.

3 DESCRIPTION DU SECTEUR D'IMPLANTATION

La parcelle du projet est incluse dans une zone d'activités. Le site est entouré par des bâtiments à usage d'activités et de stockage. Le site d'implantation du projet de la SCCV RECY 2022 ne présente pas d'intérêt au niveau faunistique ou floristique.

La parcelle est bordée

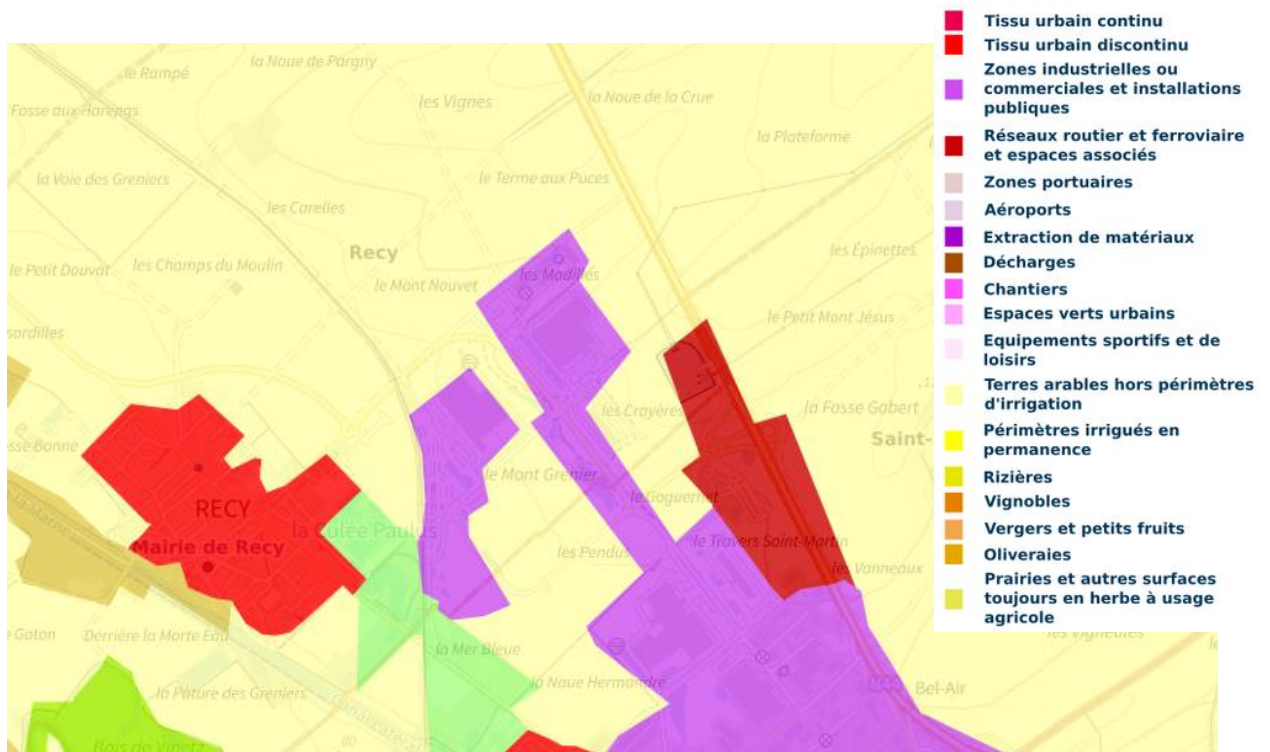
- au Nord-Ouest par la rue des Madilles,
- au Sud-Est par la parcelle de Transports DAUPHIN et par la bretelle reliant la D1 à la N44,
- à l'Est par la station ELECTRIQUE EDF
- à l'Ouest par la rue des Crayères.

Les sites Natura 2000 sont localisés à des distances importantes et sont séparées du site par plusieurs communes ainsi que de nombreuses parcelles agricoles.

4 ANALYSE DE L'INCIDENCE DU PROJET SCCV RECY 2022 SUR LES SITES NATURA 2000

4.1 Le terrain de la SCCV RECY 2022

La carte ci-après, issue du site géoportail permet de visualiser l'occupation du sol autour du terrain.



Carte Corine Land Rover 2018- source : géoportail

On constate que le site sera implanté sur des terres arables, en étant entouré de zones industrielles ou commerciales et installations publiques.

Le terrain ne présente pas d'intérêt écologique et la faune et la flore y sont communes à très communes.

4.2 Analyse de l'incidence sur les sites Natura 2000

Les habitats des zones NATURA 2000 FR 2100286 «Marais d'Athis-Cherville» sont recensés dans le tableau suivant

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	2 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	46 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	6 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	23 %
N16 : Forêts caducifoliées	23 %

Cette zone Natura 2000 présente un habitat à tendance humide (marais et prairies humides). Il est également composé pour 23 % de forêts caducifoliées.

Les habitats de la zone NATURA 2000 FR2100312 «Massif forestier de la Montagne de Reims (versant sud) et étangs associés » sont recensés dans le tableau suivant :

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	90 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %

Cette zone Natura 2000 présente un habitat à composé pour 90 % de forêts caducifoliées.

Les habitats de la zone NATURA 2000 FR2100258 «Savart du camp militaire de Mourmelon» sont recensés dans le tableau suivant :

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	55 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	25 %
N17 : Forêts de résineux	5 %

Cette zone Natura 2000 présente un habitat composé à 55 % de landes, broussailles. Il est également composé pour 30 % de forêts (caducifoliées + résineux).

Les classes d'habitat des trois zones Natura 2000 sont très différentes de celles du site de la SCCV RECY 2022. En effet, comme vu précédemment, le terrain est classé « terres arables » et est enclavé entre des bâtiments d'activité.

Il ne présente aucun intérêt pour les espèces résidant ou transitant par ces zones Natura 2000, que ce soit pour la chasse ou la nidification.

Enfin, compte tenu de l'absence de corridor écologique et de la distance entre le site et les zones Natura 2000, on peut considérer que la réalisation du projet n'aura pas d'impact sur les habitats des sites NATURA 2000 voisins

5 CONCLUSION

Le projet n'est pas situé dans une zone Natura 2000. Il n'est donc pas susceptible d'engendrer une incidence directe.

Concernant les incidences indirectes liées aux rejets : le projet ne sera pas producteur de rejets susceptibles d'impacter les sites Natura 2000 les plus proches.

A l'issue de l'analyse préliminaire, il s'avère que le projet de la SCCV RECY 2022 objet de la présente étude n'aura pas d'incidence significative sur les habitats et les espèces ayant justifié la désignation des NATURA 2000 localisés dans un rayon de 20 km.

Il n'est donc pas nécessaire de mener une étude détaillée des incidences du projet sur ces sites.